

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le Directeur-Gérant, rue Nain, 1 ; A Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée ; A Paris, chez M. H. Havas, Libraire-Boulevard, à la place de la Bourse, St-A. Brasseur, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 17, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 48, 8 48, 10 43, 11 23, m., 1 15, 2 28, 4 48, 5 48, 8 43, 10 23, 11 45, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 20, 9 55, 11 05, 12 52, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 2 31, 4 50, 5 50, 7 40, 9 40.

ROUBAIX, 3 NOVEMBRE 1872

La rupture de la gauche et de M. Thiers.

La lecture de la presse radicale confirme pleinement ce que nos renseignements particuliers nous avaient appris. La scission est complète entre M. Thiers et la Gauche. Nous aimerions à nous réjouir de cette séparation, si les habiletés de M. Thiers et les circuits de sa politique n'imposaient pas une grande réserve. Quoiqu'il en soit, le fait est certain, il est très-important et ne manquera pas de donner un nouvel intérêt aux débats de la Chambre. La raison de ce schisme est facile à trouver.

Les radicaux ont appelé M. Thiers, parce que c'était le seul moyen de faire échec à l'Assemblée nationale, de maintenir à titre provisoire d'abord, et peu à peu à titre définitif, la forme républicaine. Cet appui, ils l'avaient promis à M. Thiers de très-bonne heure, et dans un temps où tout le monde se figurait que M. Thiers travaillait (c'était le mot) pour les princes d'Orléans. En effet, nous nous souvenons qu'au commencement de mars 1871, à Bordeaux, M. Thiers avait déjà pris avec la Gauche des engagements très-précis : un correspondant du *Journal de Roubaix* en a connu alors tous les détails, par un député de Paris, membre de la Gauche, témoin des engagements, et qui disait volontiers les espérances de son parti. La majorité de l'Assemblée paraît avoir ignoré cette alliance ou au moins avoir facilement accepté les explications destinées à lui faire prendre le change. La majorité se souvenait que M. Thiers avait été un très-violent et très-hostile adversaire de la république de 1848 et elle se reposait tranquillement sur ses souvenirs. — La minorité s'en souvenait aussi. Elle avait même eu d'abord des craintes très-vives, mais bientôt calmées par d'autres souvenirs également de 1848. On rappelait que l'hostilité de M. Thiers contre la République avait eu tous les caractères d'une ambition insoumise ; c'était un lieu commun des historiens de la république de 1848 écrites par les républicains. On pouvait donc raisonnablement espérer que M. Thiers, chef suprême, président de la nouvelle république, en 1871, mettrait autant de zèle à la défendre qu'il avait mis d'ardeur à combattre son aînée. On ne se trompait point et l'événement l'a prouvé ; mais, triste retour des choses d'ici-bas ! c'est aujourd'hui la raison qui sépare les radicaux de M. Thiers.

Les radicaux ont été tout feu et tout flammes pour M. Thiers, tant que M. Thiers était utile, indispensable, pour assurer la fragile existence de la nouvelle république ; aujourd'hui, ils la croient assez forte pour être émancipée. Ce tuteur jaloux, affairé, personnel, les ennuie et les entrave ; ils ont tort, sans doute, de croire leur république so-

lida, et se séparer de M. Thiers est une faute inégale ; mais tous les partis commettent de ces fautes-là ! — Bref, les radicaux jugent que la république actuelle est assez mûre pour donner en abondance, aux parfaits radicaux, tous les fruits qu'ils en attendent. Mais il faudrait, pour les satisfaire, mécontenter tout le pays ; M. Thiers résiste, et en attendant, poursuit son dessein, qui est d'être président omnipotent de la République et non pas seulement le délégué de l'Assemblée nationale.

Les radicaux méconnaissent : A quoi bon ? — Que signifie cette manie constitutionnelle ? Ils craignent que la majorité et M. Thiers venant à se rapatrier, ils n'aient à payer les frais de la noce. Ils redoutent de nouveau l'ambition de M. Thiers et les coups qu'il peut porter à la république radicale. Voilà pourquoi, depuis plusieurs jours, les radicaux demandent la destitution en masse des fonctionnaires suspects ; pourquoi ils attaquent M. Thiers, avec violence, et pourquoi le célèbre M. Louis Blanc ne veut pas qu'il y ait de président dans la république.

L'Indépendance belge accueille d'assez mauvaise grâce le démenti de l'Officiel concernant la version relative aux propos qui auraient été tenus dans un dîner militaire à La Fère. Elle se plaint sur tout de ce que le démenti ait porté sur ses propres informations et non sur celles beaucoup plus précises et beaucoup plus détaillées des *Tablettes d'un spectateur*. « N'y aurait-il d'erreur par hasard, dit-elle, que le récit anodin de l'Indépendance et faut-il tenir pour exact celui des *Tablettes d'un spectateur* ? » Au fond, l'incident paraît clos, et nous n'y reviendrons pas jusqu'à nouvel ordre.

Lettre de Mgr Dupanloup.

Sans attendre la circulaire de M. le ministre des cultes, Mgr Dupanloup vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pour ordonner que des prières publiques soient faites selon le vœu de l'Assemblée nationale. Dans cette lettre, l'évêque d'Orléans s'élève contre l'impie et les dangers qui en découlent et termine en insistant sur la nécessité absolue de la prière. Voici, du reste, deux paragraphes que nous empruntons à la conclusion de ce document :

« Prions aussi, et prions de tout notre cœur, pour que Dieu daigne inspirer et diriger l'esprit de ceux auxquels, dans ces temps confus, il a donné ou infligé le lourd fardeau de la puissance publique. Qu'il les instruisse ! Qu'un rayon de sa lumineuse bonté leur fasse voir clair dans leur propre esprit ! Qu'il les éclaire sur leurs devoirs, sur leurs intérêts, sur leur vraie gloire.

« ... Hélas ! depuis 80 ans, la France attend une grande âme qui la sauve. Quelquefois, elle croit la voir resplendir à l'horizon de l'avenir et de ses destinées ; elle y croit et se donne tout entière, car elle est si confiante et si généreuse. Puis, tout-à-coup, elle s'aperçoit qu'elle a été surprise, qu'elle n'a salué qu'une lumière trompeuse, qu'il n'y avait là nul secours réel, nulle grandeur, parce qu'il n'y avait pas la l'oubli de soi ; et alors elle retombe sur elle-même pour

se enfoncer plus que jamais dans ses angoisses ; et, se sentant de nouveau défaillir, elle répète avec une douleur indicible le mot de l'Ecriture : « Ah ! il n'était pas de la race de ceux qui sauvent les nations ! »

« O Dieu ! préservez-nous cette fois d'un tel malheur ! »

« A ces causes, etc. »

Donné à Orléans, le 23 octobre 1872.

Félix, évêque d'Orléans.

Manifestation de Bordeaux.

Les journaux de Bordeaux nous apportent le compte-rendu d'un banquet offert aux députés de la Gironde, par le parti conservateur de cette ville.

Étaient présents : MM. Princeteau, questeur de l'Assemblée, M. le duc Decazes, M. de Carayon-La-Tour, M. Bonnet, M. Johnston, M. le marquis de Lur-Saluces et M. Adrien Léon.

M. le général Martin des Pallières, questeur, et M. Jourru s'étaient fait excuser, comme on le verra dans le discours de M. Princeteau.

Le banquet était présidé par M. Gustave Samazeu, banquier à Bordeaux, administrateur du chemin de fer du Midi.

M. Samazeu a prononcé une allocution dans laquelle il a affirmé la nécessité de donner à la France « un lendemain ».

L'honorable M. Princeteau a répondu en ces termes :

Messieurs,

Désigné par mon âge pour répondre au nom des députés de la Gironde invités à cette réunion, je commence par les absents. Mes honorables collègues Journu et Martin des Pallières me chargent de vous exprimer leurs regrets de n'avoir pu se rendre à votre invitation ; le général est retenu à Versailles pour des devoirs publics ; M. Journu est éloigné de nous aujourd'hui par un souvenir de deuil dont cette journée ravive pour lui l'amertume.

Je remercie, au nom des députés de la Gironde invités à cette réunion, M. le président de l'appréciation qu'il vient de faire de notre conduite politique.

Ce jugement est pour nous d'autant plus précieux qu'il nous dit que l'approbation publique a sanctionné la série des sacrifices que nous avons faits au salut de la patrie.

C'est quelque chose, croyez-le, que d'avoir voté la paix et ses dures conditions (Très bien !)

C'est quelque chose que d'avoir abandonné deux provinces ;

C'est quelque chose, pour des hommes convaincus que la monarchie, qui a fait la grandeur de la France, peut seule la rasseoir sur des bases durables, d'accepter, même provisoirement, le nom neutre de République. (Applaudissements.)

Vous avez eu raison, monsieur, de ne vouloir point appeler déficiences des votes douloureux que nous avons regardés comme d'impérieux devoirs.

Vos paroles sont un soulagement aux regrets éternels auxquels nous avons été condamnés. Nous vous en remercions profondément. (Très bien !)

Un mot, sans m'étendre, sur ce que vous nous dites au sujet de la liberté commerciale, de l'instruction publique, de la loi électorale.

La liberté commerciale a été vaincue

par le vote, mais elle vaincra par le fait.

Attaquée par son plus ancien adversaire, trahie par ses plus anciens défenseurs (Vifs applaudissements) qui oublièrent qu'ils avaient réclamé la liberté commerciale comme le plus puissant conducteur des autres libertés, elle devait être sacrifiée à leur ambition, comme ils y sacrifieraient toutes les autres. (Nouveaux applaudissements.)

Eût-elle eu de plus habiles défenseurs, ils ne l'auraient pas sauvée de ces apostasies, pas plus que n'ont pu la sauver nos anciennes et si profondes convictions.

Mais la liberté commerciale ne périra pas. (Adhésion.)

La force des choses la défend et la sauvera.

Déjà les résistances annoncées se produisent de la part des gouvernements étrangers ; déjà les représailles commencent, elles débutent par un désastre, et le gouvernement se trouvera contraint de ne retirer de la dénonciation des traités de 1860 que la liberté d'en conclure d'autres où il ne parviendra pas, espérons-le, à nous faire perdre les avantages des anciens. (Très bien !)

Dans la loi sur l'instruction publique, nous maintiendrons le principe religieux, car son exclusion, réclamée au nom de la liberté de conscience, en est, au contraire, la négation. (Très bien !)

La liberté religieuse, en effet, ne consiste pas dans le droit d'exclure telle ou telle religion ; elle consiste dans le droit pour chacun d'exercer librement la sienne, et dans le devoir public de les faire respecter toutes, gardiennes qu'elles sont de la dignité humaine et de l'honneur du foyer. (Très bien !) même la religion catholique, que M. Thiers n'hésite pas à appeler la religion nationale.

Ah ! la loi électorale ! nous la trouvons mauvaise ; nous sommes résolus à y introduire tout ce qui pourra l'améliorer, assurer l'exercice du droit de voter, rendre le vote intelligent et éclairé.

Mais, en attendant ces améliorations, permettez-moi de dire aux électeurs conservateurs que, s'ils consentaient à s'en servir telle qu'elle est, ils pourraient lui faire porter de meilleurs fruits.

Oui, le chiffre qui a fait la majorité dans les dernières élections, rapproché du nombre des abstentions, prouve que, si nos amis ne s'abstenaient pas, nous obtiendrions encore de bons résultats d'une loi que nous reconnaissons la nécessité d'améliorer.

Ces explications données sur nos actes passés et sur nos dispositions dans le vote de quelques lois spéciales, que nous considérons comme des plus urgentes, un mot sur ce *lendemain*, que vous réclamez avec raison pour les libertés, la grandeur et le repos de la France.

Ici, messieurs, je ne parle plus qu'en mon nom.

Vous ne trouveriez pas juste que l'honneur de parler au nom de mes collègues, qui me fait chercher à ne dire que des choses n'inquiétant aucune solidarité, me privât de l'occasion de vous exprimer

mer ma pensée personnelle, en dégageant mes collègues de ce que je vais dire, mais en leur déclarant franchement combien je serais heureux qu'ils n'acceptassent pas d'en être déchargés.

Messieurs, j'ai rappelé le pacte de Bordeaux ; il n'est connu nulle part mieux qu'ici ; vous en avez tous été témoins.

Impossible ici d'équivoquer sur les termes ; c'est une trêve de toute solution sur la forme définitive du gouvernement.

La proposition *Rivet* nous parut une première atteinte à ce pacte.

Ce qu'on a appelé la constitution *Vitet* déclara qu'il n'y était rien innové.

La neutralité était donc toujours la loi, toujours le devoir du gouvernement.

Cette neutralité est-elle gardée ?

M. Thiers se proclame ouvertement pour la République.

Non-seulement il exprime son opinion à la tribune ;

Mais il l'exprime en acceptant de sa main, par un autographe au général Chanzy, l'adresse du conseil général des Ardennes, comme il accepte, par la plume de M. Barthélemy Saint-Hilaire, les adresses des divers conseils généraux.

Donc, le pacte de Bordeaux est ouvertement faussé.

Il est vrai que M. Thiers se déclare pour la République conservatrice.

Conservatrice ou non, ce serait l'adoption d'une forme définitive ; ce serait toujours la violation du pacte.

Mais, d'une part, M. Gambetta, dont les actes, les paroles, les lettres de M. Thiers et de M. Barthélemy Saint-Hilaire autorisent les audaces, sinon les outrages, se prononce pour une République que M. Thiers prétend différente de la sienne.

De sorte que la discussion est ouverte entre deux Républiques, comme s'il était décidé, par l'autorité compétente, que la forme définitive du gouvernement sera la République, et que le débat doit être désormais restreint entre la République conservatrice (M. Thiers) et la République radicale (M. Gambetta). (Hilarité générale.)

Faut-il une démonstration plus éclatante de l'atteinte portée au pacte de Bordeaux, qui réservait le débat entre la République et la Monarchie ?

Messieurs, c'est à nous qu'il appartient de revenir au pacte de Bordeaux, et de ne pas nous laisser escamoter la Monarchie entre deux Républiques.

De République, il n'y en a qu'une, et c'est M. Thiers qui adit de la République modérée, qu'elle finissait toujours par devenir sanglante ou imbécile.

Ce que M. Thiers, historien, a déclaré impossible d'une manière absolue, paraît moins impossible à M. Thiers devenu président de la République provisoire. (Sourires.)

Confiant dans son génie, il se révolte contre son expérience.

Il croit possible à lui ce qu'il sait impossible à tout autre.

Messieurs, nous constatons cette illusion, mais nous ne pouvons la partager.

L'expérience ne peut être perdue pour

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 4 NOVEMBRE 1872

— 33 —

LE GOUFFRE

PAR ÉLIE BERTHET

DEUXIÈME PARTIE

VII.

Le baron de Pontalet (Suite)

— On aura aussi des miennes ! murmura le baron.

Cependant il se pencha de son côté à la portière, et dit, toujours de façon à être entendu des assistants :

— Adieu, mon cher Philippe ; malgré vos fâcheux procédés à mon égard, je ne puis être votre ennemi, et je vous souhaite mille prospérités !

Ce dernier trait révolta Philippe, qui fut sur le point de s'abandonner à de nouveaux transports ; mais on ne lui en laissa pas le temps. Le conducteur fit

claquer son fouet, les spectateurs s'écartèrent ; la voiture se mit en marche avec rapidité, sans doute pour réparer le temps perdu, et, quelques minutes après, elle disparaissait au détour de la rue.

Alors, tandis que les curieux se dispersaient en chuchottant, Philippe se laissa entraîner par le régisseur Thibaut.

VIII

L'ingratitude.

Pendant le reste de la journée, Philippe de Montcel resta enfermé chez lui, sans recevoir personne. Il était retombé dans ses humeurs noires d'autrefois, et si, au milieu de cet accès de misanthropie, il n'eût entrevu une lueur d'espérance du côté de la charmante Cécile de Morandier, peut-être se fût-il abandonné encore à quelque sinistre détermination.

Cependant ce rayon lumineux finit sans doute par éclairer toutes choses d'un jour moins triste ; car, vers le soir, Philippe parut sortir de son accablement ; on l'entendit aller et venir dans sa chambre. Enfin, habillé comme pour une promenade, il quitta son chalet solitaire et se dirigea vers la manufacture de Frémont.

En ce moment les travaux venaient de finir dans les fabriques de Saint-Jean et

Philippe rencontra des groupes d'ouvriers de divers états qui regagnaient le logis ; mais il ne recevait pas les marques de déférence et de respect ordinaires. Certains d'entre eux, les tisseurs surtout, lui adressaient bien un salut embarrassé ; mais la plupart se contentaient de lui jeter un regard railleur ou feignaient de ne pas le reconnaître.

Comme il passait à côté d'une famille employée tout entière chez Frémont, un petit apprenti, rattaché de fils, demanda à son père :

— Dis donc, c'est-il lui qu'on lui a cassé sa couronne d'or et qu'on prétend qu'il est fou ?

— Tais-toi, répliqua le père d'un ton rude ; fait pas bon l'asticoter. ... Parait qu'il a « le mauvais œil » et tout ce qu'il regarde tourne mal. ... Le pauvre M. Verlot en sait quelque chose !

Philippe s'était arrêté sur le bord du chemin et suivait des yeux la bande qui s'éloignait.

— Il ne manquait plus que cela ! dit-il avec un sourire ; ils me considèrent à cette heure comme un génie malfaisant dont l'influence est redoutable. ... N'importe ! peut-être trouverai-je plus haut de la justice et la gratitude.

Il atteignit bientôt la manufacture et entra dans le pavillon affecté à l'habitation du maître. Emilie était seule au salon et se leva avec empressement pour le recevoir.

— Mademoiselle, dit Philippe avec douceur, je cherche M. Frémont.

— Il fait sa tournée dans les ateliers, monsieur ; je vais le prévenir, je vais... — Un instant, mademoiselle, puis qu'un heureux hasard nous rapproche, j'aurais quelques mots à vous dire, comme votre ami et comme ami... d'uce autre personne.

— J'écoute, répliqua Emilie, les yeux baissés.

— Le temps me presse, et je suis dans la nécessité de vous poser d'une manière brusque une question bien délicate... Si vos parents, accordaient votre main à l'ami dont il s'agit, ce bon et honnête jeune homme, Anselme Bertin, y aurait-il opposition de votre part ?

Monsieur !... — Vous comprenez, Emilie, que j'ai des motifs sérieux pour vous parler ainsi ?

Les yeux de la jeune fille se remplirent de larmes qui brillaient comme des diamants aux lueurs mourantes du jour.

— Mais alors vous savez tout, je le vois, reprit-elle, et vous ne pouvez ignorer quels obstacles s'opposent à ce mariage... Mon père n'y consentira jamais. Il a depuis longtemps contre M. Bertin des préventions qu'il dissimule à cause de vous, mais qu'on s'efforceraient en vain de déraciner.

Et les larmes d'Emilie coulèrent avec plus d'abondance.

— Permettez-moi donc de m'en assurer par moi-même, répliqua Philippe affectueusement ; à présent que je connais vos sentiments, je vais tenter auprès

de M. Frémont une démarche qui aura un heureux succès, je l'espère.

— Oh ! vous êtes plein de bonté, je le sais, monsieur de Montcel ; mais, je vous en conjure, ne précipitez rien ; tâchez de gagner du temps, car si vous venez à heurter mon père... — Par malheur, mademoiselle, il ne m'est pas permis d'attendre. Ce que j'ai à dire et à faire, il faut que je le dise et que je le fasse aujourd'hui même.

— Soit donc, et puissiez-vous réussir !... Justement le voici.

En effet, le manufacturier entra dans le salon.

— Bonsoir, dit-il de ce ton familier qu'il prenait depuis quelque temps avec Philippe ; j'ai la tête rompue d'avoir écrit toute la journée, et je me disposais à faire un tour de promenade ; venez-vous avec moi ?

— Très-volontiers... car j'ai à vous parler.

Ils sortirent ensemble de la fabrique et se dirigèrent vers la campagne, en descendant le cours d'eau qui donnait le mouvement aux usines et aux moulins de Saint-Jean.

La nuit tombait et un grand calme régnait dans les environs du bourg. Comme l'on prenait distraitemment le chemin de la Cristallière, Frémont dit d'un ton un peu railleur :

Eh bien ! mon pauvre Montcel, vous n'avez pas de bonheur dans vos entreprises philanthropiques, et les scènes déplorables d'hier, le terrible incendie qui